

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
295.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.15 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.

Un Brin de Causette...



Le dernier Congrès des allocations familiales venant de jeter à nouveau un cri d'alarme, rapport au péril de la dénatalité. Pour sûr c'était point la première fois qu'on dénonçait le danger, suspendu en dessus nos têtes — ou plutôt au-dessus de nos petits enfants, pisque, à la fin du siècle, la France affaiblie de 50 pour 100, sera quasiment pu qu'un peuple de vieillards, de freutchets ou de célibataires. V'là la vérité tout nue !

Et quoi qu'on fait, en dehors des paroles, des congrès et des vœux (en veux tu, en v'là !) pour porter remède à la tragique situation des familles et du pays tout entier ? C'est comme si qu'on crierait « au feu ! » et que chacun resterait en père peinard dans sa maison, en s'foutant de c'qui brûle...

Quand on pense qu'avant la Révolution, la France était de beaucoup le pays le plus peuplé d'Europe. C'est que depuis la guerre de 70 que les naissances avant commencent à décliner, chaque année, pour tomber à 650.000 en 1935 — alors que le nombre de ceusses qui sont partis pour le « grand voyage » est supérieur de plus de 20.000 à c'tui là des naissances. Une nation qui s'abandonne de la sorte, est-elle point une proie pour ses ouasins surpeuplés, fin prêts à se jeter sur ses campagnes, ses mines et terrous ses richesses ? Allez point tenter le diable.

Et pendant ce temps l'U.R.S.S. s'augmente tous les ans de 3 millions de bolcheviques ; les Japonais sont passés de 33 à 70 millions d'habitants ; les Anglais de 26 à 46 millions ; les Italiens de 25 à 48 millions, sans parler de leurs conquêtes des Tropiques. Enfin, les Allemands, de 38 millions d'habitants en 1870 dépassent aujourd'hui 67 millions de nazies et racistes 100 %. Les jeunes filles, là-bas, l'autre côté du Rhin, sont élevées à la baguette, habituées au lit de paille, à la gymnastique, à la vie au grand air et on leur apprend leur futur métier de mères de familles nombreuses.

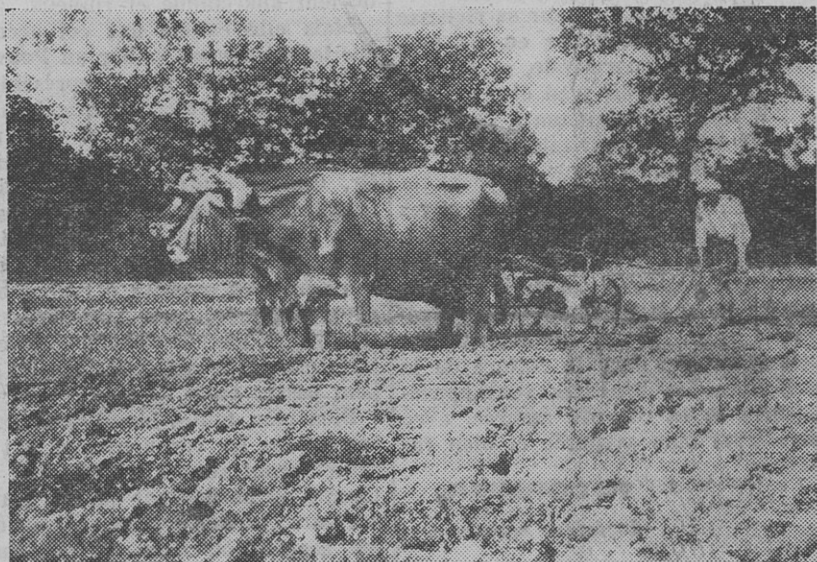
Let grand temps, chez nous, de remonter la pente ! Très jolies de prêcher le patriotisme, la foi, les devoirs de tout sortes, ou l'intérêt ben compris de la famille... mais y en a combien qu'écotent une pareille langage, quand c'est qu'on voye les misères pour gagner sa pauvre vie, ou caser ses enfants, après les avoir élevés à grand peine ! Ce qui manque, dans not' biau pays de France, c'est une politique de la Famille, pour la protéger et l'aider, comme chez les pays ouasins. Et pis des loiz capables de sauvegarder les patrimoines, surtout ceusses de la terre, où vivent les grandes familles rurales — espoir de demain. Enfin, y fallait établir pour de bon un régime corporatif, pour mettre chaque Français ben à même de fonder une famille et de l'augmenter en toute sécurité.

Hors de là, point de salut... Le malheur c'est qu'on avant point l'air de prendre le chemin !

maître Jeannot

Le travail ne manque pas dans nos campagnes...

Loin des agitations politiques, faisant fi des « semaines de 40 heures » réclamées par certaines corporations, le paysan français poursuit du même pas tranquille son dur labeur, celui de la terre nourricière...



Ici les vaches sont attelées à la charrue. Instantané pris chez M. Joseph Héry, à la Guittière, St-Philbert-de-Grandlieu



Pour opérer un roulage des sillons plus énergique, M. Charles Mouilleau, de la Guittière, est monté sur son rouleau.



Une très large herse, en bois, est tirée par deux solides bœufs, chez M. Voillet, à Port-Bossineau, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

La Fête des Vins de France à Colmar

Cette manifestation annuelle organisée par le Comité national de propagande en faveur du vin, instituée depuis quatre ans prend une importance de plus en plus considérable. Elle avait lieu, pour ce 1936, jeudi dernier à Colmar. C'est en effet à l'Alsace, pour un an, que l'on a remis avec solennité la soyeuse bannière des viticulteurs de France.

Après les réunions de Bordeaux, de Reims et de Dijon, celle de Colmar a été très brillante. Elle fut rehaussée comme les précédentes par la venue du Président de la République.

De nombreuses délégations de vignerons en costumes de leurs provinces défilèrent dans l'après-midi. Un immense banquet de 1.500 couverts eut lieu ensuite à la salle des Catherinettes, à Colmar.

Successivement de hautes personnalités professionnelles et politiques y prirent la parole. Ce furent M. Walter, le si affectueux président des Vignerons d'Alsace, M. Barthe, président de la Commission des boissons, etc... enfin M. Albert Lebrun.

Tous célébrèrent les vins, couronne incomparable de la Production française, et ce fut au milieu d'un grand enthousiasme qu'ils firent l'apologie de nos frères d'Alsace, les vignerons de la chère province enfin recouvrée. Leurs paroles furent l'occasion d'une importante manifestation de loyalisme patriotique sous le signe de la viticulture française.

Le vignoble alsacien est très ancien. Dès l'époque romaine il y avait, comme chez nous au Pays des Namètes, un vignoble déjà prospère. Il devint particulièrement célèbre à l'époque de Charlemagne. Le grand Empereur d'Occident aimait à pourvoir des crus de la vallée vosgienne les riches caves de son palais d'Aix-la-Chapelle.

Lors de la triste époque de l'occupation allemande après 1870, le vignoble subit une crise qui aurait pu lui être fatale.

Pour satisfaire au commerce, des vins chimiques allemands, les viticulteurs furent dirigés vers la production en quantité. Ils plantèrent des cépages d'abondance.

Aussi en 1918, lors du retour de leur pays à la France, ils craignaient ne pouvoir lutter dans la communauté française sur notre marché national avec les grands crus de France.

Avec courage, ils reconstituèrent 50 % de leur vignoble en plants anciens produisant des vins fins. Ils orientèrent résolument leur production vers la qualité.

Ce fut la rénovation de l'appellation d'origine « Vin d'Alsace ».

Ils ont réussi autant qu'elle pouvait.

avait l'être, la crise a été vaincue et le vignoble d'Alsace, habilement dirigé par la station œnologique de Colmar et par le zèle de son grand président, notre ami Walter, est désormais en France sur tous les menus des tables bien servis.

La bannière de la Viticulture française a été remise à Mlle Deniau, une charmante Angevine. La Fête du Vin de France aura donc lieu l'an prochain à Angers. Nous espérons qu'une nombreuse délégation de la Loire-Inférieure, en costume local y représentera dignement notre pays Nantais.

DE CAMIRAN,
Président du Groupement des Vignerons de Loire-Inférieure.

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

La Chambre d'Agriculture s'est réunie le samedi 23 mai 1936, à 9 heures, pour sa première session ordinaire.

Après l'élection du Bureau, celui-ci se trouve constitué de la façon suivante :

Président : M. Raymond Lefeuve.
Vice-présidents : M. de Camiran, M. Baranger.
Secrétaire : M. de Sesmaisons.
Secrétaire-adjoint : M. Le Gouello.

La séance de l'après-midi fut entièrement consacrée au problème de la Coordination du Rail et de la Route.

L'Assemblée entendit d'abord l'exposé fait par M. Martin, chef d'arrondissement du P.O.-Midi, au nom du Comité technique dont la plupart des membres étaient présents, puis la lecture du rapport de M. Louis Lefeuve.

Après un long échange de vues entre les membres de la Chambre d'Agriculture et ceux du Comité technique, le rapport et ses conclusions furent adoptés à l'unanimité.

L'exportation des guêpes

C'est sans doute un article d'exportation qui n'a pas été prévu aux tarifs douaniers ; et l'Egypte pourra désormais inscrire une nouvelle rubrique dans la balance de son commerce extérieur : l'exportation de guêpes.

De nombreux lots de guêpes viennent, paraît-il, nous dit « L'Acclimation », de quitter l'Alexandrie à destination des Etats-Unis. En effet, les guêpes égyptiennes sont les adversaires implacables du charançon et de tous les insectes qui détruisent les récoltes de coton.

Le Gouvernement des Etats-Unis a chargé un fonctionnaire spécial, le Dr C. P. Clausen, d'accueillir les guêpes au Texas, et de leur rendre agréable le séjour en Amérique.

LE CHOMAGE ET L'AGRICULTURE

Au cours de l'Assemblée régionale de l'Union Sociale d'Ingénieurs Catholiques, qui s'est tenue à Nantes dimanche dernier, 24 mai, nous avons eu le plaisir d'entendre une intéressante conférence de M. Raymond Lefeuve, président de la Chambre d'Agriculture, sur le chômage et l'Agriculture.

Nous en avons fait un compte rendu succinct, pour nos lecteurs, et sommes heureux de féliciter le conférencier qui a su faire toucher du doigt la grave crise qui frappe nos campagnes, à cet auditoire d'ingénieurs et de techniciens de l'Industrie.

Il y a peu de chômage en Agriculture, précise tout d'abord M. Raymond Lefeuve. On en entend rarement parler, et cependant il existe dans des proportions beaucoup plus considérables qu'on le croit. Pourquoi n'est-il pas plus apparent ? Parce qu'il n'y a pas de Caisse de chômage agricole, et cela tient à l'essence même de notre agriculture.

Les employés et ouvriers agricoles ne représentent à peine que 28 % de la population rurale, alors que dans l'industrie, ouvriers et employés représentent 78 % de l'effectif de cette profession. D'autre part, beaucoup d'ouvriers agricoles sont en même temps petits propriétaires et subissent un chômage partiel, en ne travaillant plus qu'à l'automne.

En Agriculture on ne peut, en outre, arrêter une exploitation comme dans l'industrie. Il y a la partie cheptel animal, qui a besoin d'être alimentée. Il y a les récoltes en terre, qui s'échelonnent ; il faut attendre qu'elles viennent à maturité. Un agriculteur, de par la rotation des choses, est obligé de continuer son exploitation. De plus, la terre est un milieu vivant ; une terre abandonnée se couvre de ronces et de mauvaises herbes. Des savants disent que dans un gramme de terre cultivée il peut y avoir cinq milliards de micro-organismes, alors qu'une terre abandonnée n'en contient plus que quelques millions, pour le plus grand détriment de la fertilité.

L'agriculteur se trouve donc en présence d'un travail techniquement forcé et non rémunérateur. A l'appui de cette assertion le conférencier fournit des chiffres très précis concernant les dépenses et recettes d'une exploitation, avant guerre et maintenant. Ainsi :

Pour acheter une charrette à bœufs en 1913, le cultivateur devait vendre 1.600 kilos de blé, ou 500 kilos de viande sur pied, ou 2.000 litres de lait. Actuellement pour se procurer la même charrette, il doit vendre 3.000 kilos de blé, ou 1.200 kilos de viande sur pied, ou 4.800 litres de lait. Dans un tableau, M. Lefeuve nous cite les mêmes écarts pour l'achat d'une faucheuse, de savon, costumes en velours, ferrures, café, visites de médecin, etc...

Dans la moyenne des comptes d'une ferme de 35 hectares, dans notre région, en 1931-32, l'excédent des recettes s'élevait à 10.200 francs, alors qu'en 1934-35 cet excédent n'est plus que de 5.100 francs. Ces renseignements comptables suggèrent quelques précisions de la part du conférencier : En retranchant les dépenses, épicerie, boucherie, etc... de l'excédent des recettes précitées, il ne reste plus que 2.940 francs à partager entre cinq personnes travaillant, soit environ 1.000 francs par ménage et par an, pour payer habilement, chauffeurs, médecin, éducation des enfants, déplacements.

L'équilibre est fatalement rompu, s'il survient une maladie, un décès, un mariage, et aussi une naissance...

Quelles sont les conséquences de ce déséquilibre ? D'abord l'exode de la population rurale, et par un graphique impressionnant, il nous montre la courbe descendante de la population active des campagnes, alors que durant ce même laps de temps la population active industrielle n'a fait que croître, et que celle des professions libérales et fonctionnaires a doublé ou presque triplé.

Les terres incultes augmentent constamment. La moyenne des années 1928-1932, pour les terres labourables, accuse une diminution de 1.636.073 hectares par rapport à la période d'avant-guerre, et ceci, malgré la surface des départements recouverts.

Chaque année, 150.000 travailleurs agricoles abandonnent la campagne, ce qui représente les trois quarts de la population de Nantes, par exemple. Si l'exode rural avait pu être arrêté il n'y aurait pas eu de chômage actuel dans l'industrie, ces 150.000 émigrés de la terre venant grossir, chaque année, le nombre des sans-travail dans les villes.

Les prix agricoles, tombés trop bas, privent la classe paysanne de dizaines de milliards par an. Sur trois articles : blé, viande et lait, seulement, nous avons une perte de 19 milliards 530 millions. Si nous avions pu chiffrer les légumes, le vin, les oléagineux, etc... nous arriverions à 50 milliards de perte pour la classe paysanne !

La cause du mal remonte à 70 ou 80 ans, à l'époque du libre-échange, vers 1860. Avant cette date, toute la production française bénéficiait de la même protection. Napoléon III voulut instituer le libre-échange pour l'agriculture seulement, et non pour l'industrie. Les répercussions furent lentes à se manifester, mais en 1890, la crise battait son plein. Ce fut alors même qui institua une protection douanière pour quelques-unes de nos grandes productions agricoles. Le conférencier cite des chiffres comparatifs entre les droits de douane perçus pour les produits industriels et pour les produits du sol.

Du fait de ce déséquilibre les cultures des textiles, des oléagineux et des céréales secondaires n'ont cessé de subir une crise désastreuse. Or, l'agriculture peut devenir un remède au chômage et contribuer à la prospérité industrielle. Quand l'agriculture marche, tout marche, les cultivateurs achètent. Si la terre paye, on n'a pas envie de la quitter, donc pas de départ de 150.000 terriens chaque année. Si elle paye, le cultivateur la travaille mieux, enfin les cultures abandonnées n'existent plus et elles deviennent plus rémunératrices. Si nous avons cessé de les pratiquer, ce n'est pas parce qu'il y en avait de trop, bien au contraire, puisque nous devons recourir en grande partie à l'étranger pour nous approvisionner. Ces milliards qui resteraient en France auraient un avantage considérable pour l'économie du Pays. Nous arrivons à la politique agricole, à la politique douanière. Mais là nous touchons la politique tout court... Et combien chagrins-nous de ministères ? Nous n'avons pas, hélas ! de programme agricole, de continuité, de fixité, ce qui peut nous entraîner très loin.

Pour terminer, M. Lefeuve conclut admirablement que la résurrection de notre Agriculture est intimement liée à la résurrection du Pays tout entier. De vifs applaudissements saluèrent cette péroraison.

R. FAIVRE.

UN GRAND CONCOURS NATIONAL agricole auquel tous les produits de l'Agriculture seraient représentés est à l'étude, pour 1937, à l'occasion de l'Exposition Internationale de Paris. Ce ne sera pas sans peine que les Agriculteurs auront enfin obtenu gain de cause.

A LA ROCHE-SUR-YON se tiendra les 6, 7 et 8 juin, un grand concours d'animaux reproducteurs. Rappelons qu'en ce qui concerne la production animale, la Vendée se classe aux premiers rangs, tant par le nombre que la valeur des sujets.

RAISINS DE TABLE : La Fédération des producteurs de raisins de table du Sud-Est a fêté, dimanche dernier, à Cavallon, le 5^e anniversaire de sa création.

MUTUALITÉ ET COOPÉRATION : Le 24^e Congrès de la Mutualité et de la Coopération agricoles aura lieu à Saintes du 2 au 5 juillet.

EN ALGERIE : La production de la laine en Algérie en 1935 a été plus importante qu'en 1934. Elle a atteint, en effet, l'année dernière, le tonnage approximatif de 6.770 tonnes (contre 6.210 tonnes en 1934 et 6.636 tonnes en 1933).

Le 18^e Congrès de l'Agriculture Française

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

C'est dans la pittoresque ville de Dijon que, cette année, a siégé, du 14 au 16 mai, le 18^e Congrès National de l'Agriculture Française. Il était présidé par M. Jules Gauthier, président de la C. N. A. A. et délégué permanent à Genève.

On mesure toute l'importance de ce Congrès National en pensant qu'il réunit les représentants qualifiés de toutes les régions, de toutes les productions animales et végétales du territoire national.

Il serait trop long de citer toutes les personnalités assemblées dans la Salle des Etats de Bourgogne, Signalons, seulement, la présence de M. Emile Cassez, ancien ministre de l'Agriculture, et aux côtés de M. Gardillier, député-maire de Dijon, celle de M. Garnier, le sympathique Secrétaire général de notre Confédération Générale des Vignerons du Centre et Ouest.

M. Adrien Toussaint, président de l'Union Centre-Est des Syndicats agricoles et viticoles, prononça l'allocution d'ouverture, puis il poursuivit :

« Si l'on songe aux graves problèmes de l'heure ce n'est pas sans appréhension que nous songeons aux difficultés de demain. Partout des nuages sombres couvrent l'horizon. Des questions vitales vont se poser. Quelles que soient les solutions envisagées, elles ne peuvent pas ne pas être étudiées par nous, qui avons pour mission de soutenir les revendications justifiées des paysans de France. Les vœux que nous émettrons répercuteront, j'en suis sûr, à l'attention de ceux que nous représentons. N'oublions pas, toutefois, qu'un immense désir de réforme de l'Etat et de rénovation sociale et morale se manifeste partout où nous enfonçons en contact prolongé avec la masse paysanne. »

Ensuite M. Clair Daù, président des Associations viticoles de la Côte-d'Or, fait un clair exposé de la brûlante question des appellations d'origine et émet un vœu, qui est adopté à l'unanimité.

« Le Congrès, estimant que la qualité imposée par la discipline de la production peut seule sauver nos plus belles Provinces viticoles françaises, tout en donnant aux consommateurs les garanties qu'ils sont en droit d'exiger d'un vin d'appellation d'origine. Fait confiance au Comité National des appellations, pour appliquer, après audition des experts régionaux, la législation actuelle, dans le cadre des usages locaux, loyaux et constants. »

Telle fut la besogne du premier jour du Congrès.

Le lendemain, après un très intéressant rapport de M. Maurice Martin, sur la nécessité des mesures de prophylaxie dans la typho-anémie

En 2^e PAGE :

LE RAIL ET LA ROUTE

La Chambre d'Agriculture défend nos intérêts ruraux.

infectieuse des équidés, M. Henri Gérard, président de la Société Agricole de Comptabilité, prit la parole. Il fit un très vaste exposé du rôle de l'organisation professionnelle, en vue de l'amélioration du marché des produits agricoles. Il nous dit notamment :

« Que l'objectif de l'effort humain est de tendre à diminuer la misère, en essayant de réaliser le bonheur individuel, avec le correctif dont doit s'honorer toute société civilisée : à savoir que le relèvement est de caractère social, c'est-à-dire qu'il doit être entrepris le plus possible en faveur de tous, sans exclure le principe de la réussite proportionnée au travail et au mérite de chacun. Etant entendu aussi que si les nécessités de la vie matérielle asservissent le monde, ce sont tout de même les idées qui le mènent. La recherche d'un idéal intellectuel et moral contribuant pour la plus grande part à l'incertain bonheur humain. Il en ressort que la réalisation d'une saine formule ne peut résulter du jeu anarchique de forces violentes individuelles ou collectives particulières, mais de la recherche de leur équilibre sous l'autorité d'un Etat stable, responsable et fort. »

De la sorte, on conçoit la liberté individuelle professionnelle, comme l'ensemble des disciplines volontairement consenties dans le but d'assurer l'équilibre qui constitue le progrès. Ceci comporte les obligations jugées nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, dont on est membre parce qu'on le veut bien. C'est la raison d'être de toutes les lois régissant la vie civile et l'activité commerciale.

Il faut donc une organisation du marché, une discipline généralisée. Enfin, il faut s'entendre, pour éviter que profitant de la discipline de leurs collègues, certains s'affranchissent de toutes obligations et ne risquent de compromettre le succès des méthodes suivies.

M. Gérard demande ensuite qu'une Commission permanente élabore un statut vraiment professionnel, qui sera soumis aux Pouvoirs publics sous la forme jugée la plus expédiente.

A la séance de l'après-midi, sous la présidence de M. le sénateur Paul Faure, M. Jules Gauthier parla des institutions officielles internationales dans leurs rapports avec l'Agriculture. Les deux principales sont l'Institut International agricole de Rome et la Société des Nations. Il montra tout l'intérêt que la France peut, en toute objectivité, espérer trouver dans ces deux institutions en vue de faciliter les échanges entre les peuples.

Malheureusement, les événements politiques récents ont quelque peu discrédité la S. D. N. Cependant, au point de vue des échanges économiques, elle peut rendre encore d'importants services.

La parole fut donnée à MM. Fromont, Garrigou et Lagrange. Ils envisagèrent les questions financières et monétaires vues sous l'angle agricole. La déflation, l'inflation et la dévaluation furent présentées avec leurs défauts et leurs qualités respectives. La conclusion fut que le monde est vraisemblablement entré dans une période de baisse de longue durée. Elle est due à la surproduction causée par le machinisme, en un mot par le progrès. Les tentatives nationales ou internationales de faire hausser les prix ne peuvent rencontrer qu'un succès éphémère. L'abaissement des prix de revient paraît la solution définitive.

La dernière journée du Congrès fut consacrée par l'Assemblée à rédiger les Vœux et résolutions précitées. Ils furent à la fois économiques et agricoles. Car il est certain que si rien de national ne peut ignorer l'Agriculture, celle-ci ne peut elle-même rien ignorer de national. La véritable Union Nationale consiste à ce que chacun apporte sa pierre à l'édifice commun.

XXX
Délégué du Syndicat Central.

Pour avoir cet hiver une nourriture saine et abondante pour votre bétail, utilisez sur toutes vos cultures d'été, l'engrais PHOSAMO, qui vous donnera les meilleurs résultats.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1^{re} 50 de corde à chaque coin, au choix de coulis sur les larges, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras.....	11 60
Lin et Jute : vert gras.....	12 30
Lin : vert gras.....	14 »
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit.....	15 20
— N° 2 vert gras ou cachou enduit.....	17 50
— N° 3 vert gras.....	19 30
Colon : A vert gras.....	13 50
— B vert gras ou cachou.....	15 50
— C vert gras.....	16 50
— D vert gras.....	18 30

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

Le Communisme aux Champs

Nous relevons, chez notre vaillant confrère « Le Progrès Agricole », d'Amiens, les passages ci-dessous, d'un article sur le Communisme aux champs, paru sous la signature de M. J. Dessaint :

Le renouvellement législatif du 3 mai 1936 fera date dans l'histoire de France. L'Internationale marxiste a pris en mains, ce jour-là, le gouvernement de notre pays.

Demain, un juif marxiste présidera le conseil des ministres. Les faits sont les faits, et ne n'est pas notre faute si l'Europe est partagée en deux camps qui fatalement s'affronteront dans une conflagration atroce. Le camp de l'islam marxiste, dont le chef-lieu est à Moscou. Le camp de l'autre islam aryen et latin, essentiellement anti-marxiste. La sagesse commandait de ne point prendre parti. Or, nous venons de commettre cette énorme imprudence avec cette aggravation que nous nous rangeons dans le camp appelé à recevoir une formidable réaction.

En mettant à notre tête un Léon Blum, c'est-à-dire le représentant le plus caractéristique d'une doctrine et d'une race qui sont en particulière exécution à l'Allemagne, nous écartons, en vertu d'un comble de stupidité, la dernière chance de conservation de la paix avec le Reich. Lisez donc les journaux allemands. Ils ressentent le choix du personnage comme une sorte de provocation et de défi.

Des motifs de se rassurer et de se rendre, on en trouve toujours. Depuis deux semaines, on nous en a servi de toutes sortes. Bast ! dit-on, la France sera toujours la France ; la situation est beaucoup moins révolutionnaire que les hommes ; les choses ne vont jamais tout à fait aussi mal qu'on le prévoit ; l'ordre et la tranquillité régneront partout, et les communistes n'ont fichtu le feu à aucun édifice public.

De nombreux, de trop nombreux ruraux ont voté communiste. En conclusion on qu'ils entendaient adhérer ainsi au communisme ? Ils voulaient simplement manifester leur mécontentement d'une façon expressive, etc., etc.

Tout cela est bel et bon. Bien d'autres manières, et non moins expressives, de témoigner leur mauvaise humeur s'offraient à nos campagnes. Si elles n'ont pas répuqué à choisir la manière communiste, c'est que la doctrine marxiste, propagée chez elles par l'école, par d'habiles prédicateurs, par d'anciens conservateurs ralliés à l'ennemi, a fini par imprégner les cerveaux. Le concept de la lutte de classes est implanté au village. Des semences de Jacquerie ont été répandues.

La propagande marxiste est menée avec une remarquable habileté. L'éditorial du « Progrès Agricole » du 10 mai faisait allusion à la nécessité d'extraire, à l'intention de nos autorités sociales, la substance d'un opuscule dû à la plume de Staline lui-même : « La collectivisation du village ». Nous sommes en train de procéder à ce travail.

La consigne donnée aux états-majors révolutionnaires est de recourir le plus souvent et le plus longtemps possible au camouflage, au déguisement.

Il s'est fondé une certaine Société des amis de l'U.R.S.S. qui dispose de ressources considérables, fournies par Moscou et qui a entrepris de persuader aux masses qu'un nouveau paradis terrestre a surgi en Russie. Ils se montrent, dans l'occasion, patriotes à l'imitation de feu Déroutelle. Ils prétendent que le communisme est la suprême efflorescence de la propriété individuelle et qu'il offre aux aspirations inassouvis de la jeunesse française l'aliment qui manquait à celle-ci.

Bref, il est clair que, dans la phase calamiteuse où nous venons d'entrer, un nouveau devoir s'impose aux associations agricoles qui, depuis quelques années, ont rompu avec les vieilles habitudes d'inertie et de passivité, et adopté une attitude à la fois combative et constructive.

Jusqu'ici, elles avaient observé, et avec raison, la neutralité politique, et s'étaient interdit tout débat politique, religieux ou philosophique.

Mais, cette neutralité deviendrait un leurre et un danger si elle couvrait de son pavillon l'intrusion des élus communistes ou collectivistes dans les sociétés agricoles et si ces dernières venaient admettre que le communisme est une opinion... comme les autres.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de politique proprement dite. La question est tout autre. Notre vieil ordre social, fondé sur la famille, la propriété, l'héritage, le patrimoine va-t-il sauter sous l'effort d'une doctrine qui, en dépit des séductions menteuses dont elle se pare, ne peut aboutir qu'à cette extrémité ?

Nous disons qu'en face de cette doctrine les associations agricoles ne peuvent rester neutres.

En pareille matière, la neutralité est un acquiescement, une demi-capitulation.

C'est un nouveau rayon à ouvrir chez nos sociétés agricoles. Elles sont déjà surchargées, nous le savons bien. Mais quoi ? Veut-on épargner à notre vieille France cette ignominie, cette abjection : les Soviets moscovites partout !

J. DESSAINT.

LA BETTERAVE : PLANTE GOURMANDE

Parmi les plantes cultivées, la betterave est peut-être la plus parfaite, si l'on considère la faculté qu'elle possède de produire de grandes quantités de récolte en peu de temps.

Qu'il s'agisse de la betterave à sucre, de la betterave de distillerie ou de la fourragère, la matière sèche fabriquée sur un hectare peut atteindre, en six mois, de 100 à 180 quintaux qui correspondent en matière verte à un tonnage, selon l'espèce, de 450 à 1.200 quintaux.

Dans nos régions, c'est surtout la betterave fourragère qui intéresse l'agriculteur, pour l'alimentation de son bétail pendant la mauvaise saison, et toute exploitation, grande ou petite, consacre une surface importante à la culture de cette précieuse denrée.

Il est bien évident que si la betterave a de telles facultés de production, c'est qu'en revanche, elle a de pareilles facultés d'absorption ; elle ne rend qu'en proportion de ce qu'elle prend, et il faut lui assurer une table copieuse et bien servie.

La betterave n'est pas spécialement exigeante en ce qui concerne la qualité du sol ; cependant sa culture est surtout rémunératrice dans les bonnes terres franches, de consistance suffisante, mais assez perméables. Les façons culturales doivent tendre à assurer à la plante le maximum d'humidité et d'aération du sol qu'il faut donc travailler de bonne heure, labourer profondément et ameublir soigneusement.

Il ne suffit pas de préparer le garde-manger ; il faut le garnir en tenant compte que si la betterave est grande mangeuse, elle est aussi exigeante pour la qualité que pour la quantité ; il lui faut une fumure abondante, mais surtout une fumure de choix.

Tous les agronomes s'accordent pour affirmer que la meilleure fumure betteravière est une fumure mixte dans laquelle le fumier de ferme a sa large part, avec un complément convenable d'engrais minéraux solubles et à action rapide.

Dans la plupart des cas, 25 à 30.000 kilos de fumier à l'hectare suffisent, et il n'est pas économique d'en mettre davantage.

Les engrais minéraux indispensables doivent être employés, comme toujours en fumure complète et équilibrée ; pour satisfaire aux exigences immédiates de la plante, ils doivent être assimilables, car c'est la fumure minérale qui subvient aux premiers besoins de la betterave, le fumier agissant surtout pendant la dernière période de végétation.

Si, pour des raisons budgétaires, on est obligé de ménager l'engrais azoté, on se contentera de faire un apport de 150 kilos de nitrate de

soude à l'hectare, car c'est l'engrais azoté par excellence pour la betterave ; si la trésorerie le permet, il sera avantageux d'associer le nitrate de soude au sulfate d'ammoniaque (150 kilos de chaque engrais), car ces deux sortes se complètent heureusement.

L'acide phosphorique est aussi nécessaire que l'azote ; il favorise la croissance rapide des jeunes plantes, et les oblige à développer puissamment leurs racines ; il assure la qualité en augmentant le rendement en sucre, il assure aussi la santé et doit être employé d'autant plus largement qu'on a mis plus d'azote.

Le superphosphate de chaux est l'engrais phosphaté idéal pour la betterave, en raison de sa solubilité ; c'est lui qui donne les meilleurs résultats et qui est, de beaucoup, le plus employé en culture betteravière ; la dose normale est de 400 à 500 kilos par hectare, mais on peut aller jusqu'à la doubler dans les cultures soignées et intensives.

La potasse joue également un rôle important dans la fumure de la betterave ; elle agit à la fois sur le poids de la récolte et sur sa richesse en sucre ; la betterave en est particulièrement gourmande, et la dose moyenne à fournir peut être évaluée à 200 kilos de potassium à l'hectare, ou 600 kilos de sylvinite, suivant la nature du sol.

Et si, comme le disait Georges Ville il y a trois quarts de siècle, « on est mené à la ruine, aussi bien avec une terre mal préparée et bien fumée qu'avec une terre bien préparée et mal fumée », l'expérience démontre que dans la culture de la betterave, les bénéfices sont appréciables et la réussite assurée, avec une terre bien préparée et bien fumée.

P. CORMIER,

Ingénieur agronome.

Pour combattre le DORYPHORE

la seule poudre qui ait fait ses preuves

BORTOX-CONCENTRÉ

Efficace - Pratique - Non toxique

LIENS DE GERBES

Liens de gerbe Sisal câblés, trois

ans, qualité extra, longueur 1^{re} 40

garantie avec boucle et bout rouge.

99 fr. 75 le mille

Prix net, départ Nantes, jusqu'à

épuisement. Nous transmettrons les

ordres dès maintenant au Syndicat.

Le Rail et la Route

La Chambre d'Agriculture défend nos intérêts ruraux

Rapport présenté par M. Louis Le-

feuvre sur le plan de coordination.

La Chambre d'Agriculture est saisie, pour avis, du plan de coordination des Transports ferroviaires et routiers en Loire-Inférieure, préparé par le Comité technique départemental qui a été constitué en exécution de l'article 1^{er} du règlement d'administration publique du 25 février 1935.

Nous représentons ici les intérêts des ruraux agriculteurs. C'est à ce point de vue que je me bornerai à vous présenter de rapides considérations et à vous proposer des conclusions qui, si vous les adoptez, vous dispenseront d'entrer dans les détails assez complexes du projet qui vous est soumis.

Principe de la coordination. — La Chambre d'Agriculture ne repousse pas en principe tout accord entre le Rail et la Route. Elle reconnaît qu'on ne peut maintenir, tel qu'il est, un régime de liberté absolue qui devient anarchique et ruineux.

Mais elle estime que cet accord, sur lequel devrait veiller un Pouvoir indépendant et fort, représentant impartial de l'intérêt général, n'est possible actuellement que par une entente avec les usagers, les paysans. Or, Comité central de coordination, Comités techniques départementaux, n'en comprennent point. Les ententes sont conclues entre transporteurs. Elles ne sont soumises à l'Assemblée départementale, aux Chambres de Commerce, aux Chambres d'Agriculture que pour un avis, auquel on peut passer outre.

Bien plus, toutes les difficultés futures, tous les cas nouveaux qui se présenteront seront arbitrés par un Comité où ne figurent que les transporteurs (parties prenantes) sans que les usagers ou leurs représentants soient appelés à donner leur avis, même après coup.

C'est là un vice radical. En voici un second :

Plan de coordination - Marchandises. — Le décret-loi du 19 avril 1934 charge le Comité de Coordination de réaliser des ententes départementales et régionales pour l'organisation des transports voyageurs et marchandises.

Le règlement du 25 février 1935, dans son Titre I^{er}, en vue d'élaborer des ententes et de contrôler leur application, institue un Comité technique départemental pour préparer les décisions du Comité de Coordination et du Ministère.

Le Titre II de ce décret édicte les dispositions particulières aux ententes pour les transports voyageurs qui doivent guider les Comités départementaux.

Rien pour les transports marchandises. D'où suit que le plan présenté concerne les voyageurs seuls. L'entente pour les marchandises est renvoyée à plus tard.

Dans les villes et leur périphérie, l'intérêt de la Coordination des transports voyageurs prédomine sur celui des transports marchandises ; car celles-ci s'expédient et se reçoivent dans de grandes gares, à la portée de tous ; la coordination n'apportera aucun changement à leurs services.

Il en va tout autrement dans les campagnes. L'agriculteur a absolument besoin, dans son rayon immédiat, d'un mode de transport public facile et relativement bon marché, pour expédier ses produits et recevoir les engrais, matières premières, etc... nécessaires à son exploitation.

Pour l'agriculteur, services voyageurs et services marchandises forment un tout qui ne peut être dissocié et la coordination doit être étudiée pour les deux services en même temps.

Il est d'autant plus impossible de statuer utilement sur un plan fragmenté que, quand plus tard, le Comité départemental préparera un plan de coordination des services marchandises, ce plan pourra se trouver en contradiction avec le régime déjà établi pour les voyageurs, ou bien son élaboration se trouvera par avance dominée par le fait accompli d'un service voyageurs précédemment réglé, entraînant par là même des solutions qui eussent été autres si la question était restée entière.

Et alors les économies qu'on a visé à réaliser par le plan de coordination voyageurs ne s'évanouiront-elles pas ?

Observations sur le plan de Coordination voyageurs. — Si maintenant nous examinons dans ses grandes lignes seulement, le plan de coordination limité au service voyageurs qui a seul été établi, nous y constatons l'application brutale du principe bien trop absolu qui a motivé les dispositions légales de 1934 et de 1935 : Avant tout, réduire le déficit de 4 milliards des Réseaux, ensuite seulement, satisfaire tant bien que mal les besoins de la circulation.

Les Réseaux conservent les voies ferrées ou les parties de voies ferrées productives, ils abandonnent les autres. On constitue sur les parcours abandonnés une sorte de monopole au profit de grands entrepreneurs de transports routiers. On sacrifie les petits entrepreneurs de transports, nés de besoins locaux, même dans les communes où ils ne faisaient

point concurrence aux chemins de fer.

Suppression de lignes ferroviaires secondaires. — Toutes les lignes ferrées d'intérêt général proposées pour la suppression devaient-elles être abandonnées ? Il semble que non si l'intérêt général des régions qu'elles traversent avait été envisagé. Ces lignes ne pourraient-elles pas être desservies de façon moins coûteuse si les Réseaux se décidaient à modifier leurs méthodes, notamment à employer des autos-rails sur les petits parcours ?

Tarifs. — Les tarifs routiers maxima de 0,30 par km. sur les itinéraires précédemment desservis par le Chemin de fer et 0,50 pour les autres, de 3 fr. par tranche de 10 kilos de bagages fixés par le règlement du 25 février 1935 sont excessifs, alors qu'actuellement le tarif des chemins de fer est de 0,20 du km. et que bien des transporteurs routiers sont à 2 ou 3 centimes en dessous.

Le projet d'entente ne dit point quels seront les tarifs réellement appliqués, pas davantage si les réductions accordées par les chemins de fer aux familles nombreuses, aux mutilés de guerre, etc... seront maintenues par les entrepreneurs routiers remplaçant les voies ferrées supprimées.

La loi des services routiers continuera à exister côte à côte avec les services ferroviaires, la clause de sauvegarde, pour réduire la concurrence à la voie ferrée iblique les routiers à avoir un tarif plus élevé que les chemins de fer. Le projet d'entente prévoit cette majoration à 10 %. C'est abusif. Et l'abus est encore plus aiguisé lorsqu'il s'agit de transports vers des localités jusqu'ici desservies par un chemin de fer et dont la gare sera supprimée.

Horaires, fréquence, capacité. — Aucun renseignement dans le plan d'entente sur les horaires des services routiers ni sur la fréquence de leur service.

Aucune garantie du transport de voyageurs les jours d'affluence, foires, marchés, etc... non plus que sur la certitude de toujours trouver place dans les autos-cars sur leurs parcours, alors que le chemin de fer supprimé était tenu de prendre tous les voyageurs qui se présentaient, augmentant au besoin le nombre des voitures et même, en certains cas, doublait les trains.

Nous croyons inutile d'en dire plus long.

Dans l'intérêt des cultivateurs dont nous avons charge, nous ne pouvons que vous proposer le rejet du plan de coordination voyageurs en l'état où il nous est présenté. Nous vous soumettons le projet de résolution ci-après :

RESOLUTION

La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure ne reconnaît point la nécessité de procéder à une coordination du Rail et de la Route.

Mais considérant qu'un Plan de Coordination des Transports Marchandises ne peut, au point de vue des agriculteurs ruraux, être séparé de la Coordination des Transports Voyageurs et renvoyé à un moment où ces derniers auront été réglés ;

Qu'ils forment un tout indivisible ; Qu'en outre, tout Plan de Coordination doit comporter l'accord avec les Usagers ;

Que le Plan proposé pour les seuls Voyageurs, présente au surplus de nombreux défauts et ne donne ni garantie ni certitude sur bien des points ;

Est d'avis de le rejeter en l'état où il est présenté.

Sur choix, betteraves et toutes cultures fourragères, en employant l'engrais PHOSAMO, vous obtiendrez des rendements importants et de qualité.

Chemin de Fer de l'Etat

AVIS AU PUBLIC

FÊTE DE LA PENTECOTE 1936

Trains supplémentaires

sur la ligne de Pornic :

1^{er} Le samedi 30 mai, entre Nantes-

Etat et Pornic, avec desserte de Bour-

gneuf-en-Retz, Les Moutiers, La Bernerie

et Pornic ; Nantes-Etat, départ

17 h. 50 ; Bourgneuf-en-Retz, arrivée

17 h. 27 ; Les Moutiers, arrivée 18 h. 33 ;

La Bernerie, arrivée 18 h. 41 ; Pornic,

arrivée 18 h. 54.

2^o Le lundi 1^{er} juin, entre Pornic et

Nantes-Etat, train direct : Pornic, dé-

part 19 h. 15 ; Nantes-Etat, arrivée

20 h. 17.

Ce train ne desservira aucune gare

entre Pornic et Nantes-Etat.

Bidons à Lait

MODELE NANTAIS

1 litre... 11 05 8 litres... 18 60

2 — 12 40 10 — 20 50

3 — 13 60 12 — 21 60

4 — 14 50 14 — 23 30

5 — 15 55 15 — 24 30

6 — 16 85 20 — 28 35

Marchandise départ Nantes, Remise

par quantité. Nous consulter au

Syndicat.

Machines Agricoles

Pulvérisateurs à dos

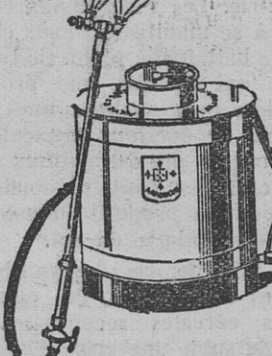
Indispensables dans toute exploitation ; pour le traitement des arbres fruitiers, la destruction des mauvaises herbes dans les blés, la lutte contre le doryphore, le traitement de la vigne, la désinfection des étables, écuries, etc... Contenance 15 litres, fabrication très robuste.

Prix net pour nos adhérents, FRANCO gare du destinataire :

En CUIVRE ROUGE..... 134 fr.

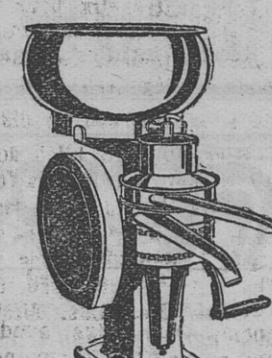
En CUIVRE PLOMBE..... 139 »

Réduction de 5 francs par appareil pris à Nantes.



Ecrémeuses

Nouveaux modèles robustes, munis des derniers perfectionnements. Construction soignée, la seule avec bassin d'huile intégral. Ecrémage parfait. Certificat de garantie de 10 ans.



80 litres, bassin central...	895 fr.
115 — — — — —	1.040 »
115 — bassin déporté.....	1.120 »
150 — — — — —	1.340 »
225 — — — — —	1.720 »

Remise intéressante à nos adhérents.

Réparations et pièces de rechange assurées par le Syndicat, à Nantes.

Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles ; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix :

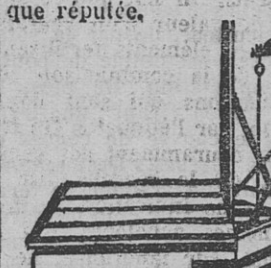
Débit	Largeur	Prix
8 à 12 hectolitres	0 ^m 65	275 fr.
12 à 16 —	0 ^m 70	300 »
20 à 25 —	0 ^m 82	345 »
25 à 30 —	0 ^m 86	370 »
30 à 35 —	0 ^m 90	395 »
35 à 40 —	1 ^m	425 »
40 à 45 —	1 ^m 10	450 »

Ces prix s'entendent franco gares grands réseaux. Remise à nos adhérents.

Modèles Ensaucheurs-Cribleurs sur demande et tous autres modèles.

Bascules décimales

Bonne construction courante, Marque réputée.



Remise intéressante à nos adhérents.

Herses articulées en Z

Herses à 3 flèches par compartiment. Entièrement en acier livrées avec barres d'assemblage, volée d'attelage chaînettes centrales d'articulation.

Dents de 13-15-17-19-21-23-25-27-29-31-33-35-37-39-41-43-45-47-49-51-53-55-57-59-61-63-65-67-69-71-73-75-77-79-81-83-85-87-89-91-93-95-97-99-101-103-105-107-109-111-113-115-117-119-121-123-125-127-129-131-133-135-137-139-141-143-145-147-149-151-153-155-157-159-161-163-165-167-169-171-173-175-177-179-181-183-185-187-189-191-193-195-197-199-201-203-205-207-209-211-213-215-217-219-221-223-225-227-229-231-233-235-237-239-241-243-245-247-249-251-253-255-257-259-261-263-265-267-269-271-273-275-277-279-281-283-285-287-289-291-293-295-297-299-301-303-305-307-309-311-313-315-317-319-321-323-325-327-329-331-333-335-337-339-341-343-345-347-349-351-353-355-357-359-361-363-365-367-369-371-373-375-377-379-381-383-385-387-389-391-393-395-397-399-401-403-405-407-409-411-413-415-417-419-421-423-425-427-429-431-433-435-437-439-441-443-445-447-449-451-453-455-457-459-461-463-465-467-469-471-473-475-477-479-481-483-485-487-489-491-493-495-497-499-501-503-505-507-509-511-513-515-517-519-521-523-525-527-529-531-533-535-537-539-541-543-545-547-549-551-553-555-557-559-561-563-565-567-569-571-573-575-577-579-581-583-585-587-589-591-593-595-597-599-601-603-605-607-609-611-613-615-617-619-621-623-625-627-629-631-633-635-637-639-641-643-645-647-649-651-653-655-657-659-661-663-665-667-669-671-673-675-677-679-681-683-685-687-689-691-693-695-697-699-701-703-705-707-709-711-713-71



MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 25 Mai 1936

ANIMAUX	Anciens	Nouveaux	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.816	2.705	6 70	5 80	4 70	7 40	4 02	3 20	2 35	4 58
Vaches.....	1.878	1.780	6 50	5 40	4 40	8 10	3 90	2 98	2 20	5 18
Taureaux.....	440	430	5 30	4 30	4 30	5 60	3 18	2 65	2 15	3 47
Veaux.....	2.335	2.215	10 30	8 90	8 10	11 30	6 18	5 07	4 45	6 78
Moutons.....	11.538	11.200	13 60	9 70	7 60	14 20	6 80	4 55	3 35	7 10
Porcs.....	1.339	1.339	8 42	8 14	6 28	8 70	5 90	5 70	4 40	6 10

Du Jeudi 28 Mai 1936

ANIMAUX	Anciens	Nouveaux	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.341	1.250	6 80	5 90	4 80	7 50	4 08	3 25	2 40	4 65
Vaches.....	874	825	6 60	5 60	4 60	8 20	3 95	3 08	2 30	5 25
Taureaux.....	340	330	5 50	5 00	4 50	5 80	3 30	2 75	2 25	3 60
Veaux.....	2.324	2.205	10 00	8 60	7 80	11 00	6 00	4 90	4 30	6 60
Moutons.....	6.433	6.200	13 60	9 70	7 60	14 20	6 80	4 55	3 35	7 10
Porcs.....	1.335	1.335	8 56	8 28	6 42	8 86	6 00	5 80	4 50	6 20

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.134. — Maine-et-Loire, 905; Sarthe, 275; Mayenne, 130; Loire-Inf., 315; Indre-et-Loire, 115; Deux-Sèvres, 180; Vienne, 80; Vendée, 20.
VEAUX : 2.335. — Maine-et-Loire, 155; Sarthe, 315; Mayenne, 80; Loire-Inférieure, 20; Indre-et-Loire, 50; Deux-Sèvres, 25; Vienne, 50; Vendée, 30.
MOUTONS : 11.538. — Maine-et-Loire, 60; Loire-Inférieure, 30; Vendée, 130; Vienne, 320; Afrique, 1.865; étrangers, 320.
PORCS : 1.339. — Maine-et-Loire, 188; Sarthe, 125; Loire-Inférieure, 125; Deux-Sèvres, 50.

Le Maïs fourrage

Le Maïs fourrage est, pour notre région de l'Ouest, une plante fourragère qui peut rendre les plus grands services au cultivateur quand, par suite d'un été un peu sec, les gains de prairies naturelles ou artificielles se trouvent réduits à néant. Sa végétation rapide (deux à quatre mois selon les variétés, sa production abondante (pouvant aller en année favorable jusqu'à 100.000 kilos à l'hectare) en font un auxiliaire précieux, parfois seul capable de remplir avantageusement les rateliers, en août et septembre, de fourrage vert. Il peut se consommer jusqu'aux premières gelées, moment où le chou fourragier vient prendre sa place. Si, par suite d'un été, favorable, sa production a été telle qu'il en reste de notables quantités, ce reste peut s'ensiler facilement; le maïs est même le fourrage type pour ensilage et sa culture sur de grandes étendues s'impose dans les exploitations où le silo a conquis droit de cité.

Le maïs peut être cultivé soit comme plante sarclée, c'est-à-dire semée en lignes suffisamment distantes pour permettre le binage entre les lignes, soit comme plante étouffante et dans ce cas il convient de la semer assez dru. Dans tous les cas, si sa culture est bien réussie, il joue le rôle de plante nettoyante, et permet d'ensemencer ensuite un blé dans de bonnes conditions.

Pour que le maïs réussisse bien, il faut le fumer abondamment, on comprend aisément qu'une plante capable de donner en moins de quatre mois jusqu'à 100.000 kilos de fourrage vert à l'hectare soit une plante très exigeante.

Il convient donc de lui appliquer une bonne fumure au fumer de ferme et d'apporter au moment du semis des engrais azotés, nitrate ou sulfate d'ammoniaque, le maïs ne craignant pas la verse et l'azote favorisant le développement de la plante. Mais il est également indispensable de lui donner une dose suffisante d'acide phosphorique et de potasse si l'on veut obtenir un fourrage nutritif.

Un des gros reproches que l'on fait souvent au maïs, c'est de n'être pas nourrissant, on prétend en particulier qu'il n'est pas favorable à la production lactée. Cela est vrai, surtout avec les grands maïs (dent de cheval) si l'on ne s'est préoccupé que de la fumure azotée et que de plus l'été se soit trouvé peu ensoleillé. Mais si le soleil veut bien favoriser le temps de végétation du maïs et surtout si on a eu soin d'apporter une bonne fumure phosphatée et une abondante fumure potassique, les hydrates de carbone se forment plus facilement, la plante se trouve moins aqueuse et beaucoup plus nourrissante.

En règle générale on ne devrait jamais employer moins de 100 kilos de phosphate bicalcique (ou 300 kilos de super ou scories) et 150 kilos de chlorure de potassium à l'hectare. Pour les grands maïs ces doses devraient même être largement dépassées.

Dans les terres légères ou bien pourvues en chaux, on pourrait remplacer les 150 kilos de chlorure de potassium par 400 kilos de sylvinité riche, mais il serait indispensable d'épandre cet engrais au moins un mois avant le semis pour être certain de ne pas contrarier la levée du maïs.

L'engrais complet PEC 8/13/19 employé à la dose de 300 kilos à 500 kilos à l'hectare permettrait d'apporter en une seule fois avant le semis l'azote, l'acide phosphorique et la potasse en proportion voulue et sous une forme convenant particulièrement bien au maïs.

Le maïs se sème dans notre région du début de mai à la fin de juin, il est indispensable d'attendre que le sol soit suffisamment ressuyé et bien réchauffé pour que la semence lève vite. On échelonne les semis de 10 à 15 jours, lorsqu'on ensemence la même variété; si l'on fait usage de variétés de précocité différente, on peut ensemencer le même jour. On commence à couper le maïs quand les fleurs mâles apparaissent à l'extrémité des tiges, c'est le moment où il est le plus nutritif.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

POUR VOS SOINS DENTAIRES

Pas de discours. Maison de confiance

Prix imbattables à qualité égale

Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.

Nous soignons les Ass. sociaux au tarif

DENTISTES d'IDALGO de PARIS

Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie

LE COIN DU VIGNERON

L'ANTHRACNOSE et son TRAITEMENT

On sait que, causée par un champignon, elle présente trois formes distinctes : maculée, ponctuée et déformante.

La première est la forme la plus dangereuse. Elle se manifeste d'abord sur les rameaux verts par des points isolés, d'un brun clair, qui s'étendent peu à peu en suivant les stries de l'écorce, pour occuper finalement tout l'entre-nœud. Les taches deviennent noires, puis d'un gris roussâtre et bientôt se creusent au milieu. Leur ensemble présente, vers l'époque de l'août, l'aspect d'une sorte de chancre caractérisé, sur les bords, par un bourrelet et, au centre, par une agglomération de fibres sèches et désagrégées. Les sarments, entravés dans leur développement, offrent un aspect rabougri et buissonnant; ils s'altèrent mal.

Les feuilles atteintes sont caractérisées par l'existence, sur leur limbe, de petites taches circulaires, charbonneuses, très apparentes, qui ne tardent pas à faire place à des trous de quelques millimètres de diamètre, noirs sur leur pourtour. Sur la pétiole on remarque des altérations identiques à celles des rameaux. Lorsque les fleurs sont atteintes, elles se dessèchent et finissent par tomber. Sur les grains, la maladie se manifeste d'abord par des points noirs, puis des taches d'un blanc grisâtre cerclées de noir.

L'anthracnose ponctuée est caractérisée par des petits points noirs isolés, d'où son nom, passant successivement du brun roussâtre au noir; elle s'attaque surtout aux rameaux, rarement aux feuilles.

L'anthracnose déformante, ainsi désignée parce qu'elle détermine la déformation des feuilles, se manifeste par des taches couleur café au lait, un peu saillantes, qui apparaissent principalement sur les nervures des feuilles. Les nervures atteintes cessent de s'allonger, tandis que les parties saines de la feuille continuent de croître et prennent un aspect gaufré et tourmenté.

Traitement. — Si l'on considère que la chaleur et surtout l'humidité favorisent considérablement le développement de l'anthracnose, la première des conditions pour éviter son apparition est de ne jamais planter dans les terrains humides ou imperméables, sinon de procéder auparavant à leur assainissement par le drainage. En second lieu, il faut faire choix de cépages résistants : Chasselas, Herbinet, Petit Bouchet, Mourvèdre, Pinot, et rejeter ceux sujets à cette affection, tels que le Jacques, le Grenache, la Clairette, la Carignane, l'Alicante-Bouchet, le Portugais, bleu, l'Éclaire, etc.

Lorsqu'une cause quelconque fait craindre une invasion d'anthracnose, il ne faut pas hésiter à traiter préventivement, c'est-à-dire avant l'apparition de la maladie.

Les traitements préventifs qui doivent, cette année surtout, être généralement appliqués, sur les vignes précédemment atteintes, consistent à badigeonner au moyen d'un pinceau ou d'un tampon de chiffons, le bois de la taille et celui de l'année précédente, avec l'une des deux solutions suivantes :

- 1° Sulfate de fer..... 50 kilos
- Acide sulfurique..... 1 litre
- Eau 100 ..
- 2° Acide sulfurique..... 6 litres
- Eau 100 ..

Pour opérer la première de ces

solutions, on verse toujours l'acide sulfurique sur le sulfate de fer, puis on y ajoute l'eau préalablement chauffée, afin de faciliter la dissolution du sulfate de fer. Pour la seconde, il faut toujours verser l'acide sulfurique dans l'eau et ne jamais faire le contraire, sans quoi on risque de recevoir des projections de liquide capables d'occasionner de graves brûlures.

Nous conseillons de donner la préférence à la première de ces formules, bien que d'un prix un peu plus élevé que la seconde; elle est moins corrosive d'abord, et ensuite le sulfate de fer ne peut que produire un effet utile sur la végétation.

Il convient de faire deux applications : l'une aussitôt après la taille et l'autre à dix ou quinze jours d'intervalle, par un temps couvert, à la suite d'une légère pluie ou d'une abondante rosée pour éviter une évaporation trop rapide de la solution, et de ce fait une concentration qui pourrait corroder les jeunes tissus, surtout à la deuxième application.

Mais si, par défaut ou insuffisance des traitements préventifs, l'anthracnose a fait son apparition, il ne faut pas perdre un instant, enrayer la propagation de la maladie et atténuer le mal.

Le traitement curatif s'opère alors par l'application sur les ceps non mouillés et par un temps calme d'un mélange de soixante-quinze kilos de fleur de soufre et vingt-cinq kilos de chaux vive. Deux autres applications suivent ensuite à quinze jours d'intervalle avec un mélange par parties égales de soufre et de chaux.

L'année d'après, ces vignes devront être intégralement badigeonnées au sulfate de fer sur toutes leurs parties, souches et branches; on se trouvera bien d'opérer le débourrage des souches, avant le badigeonnage, afin de détruire tous les germes du parasite pouvant exister dans les fissures des écorces; ces dernières devront être brûlées.

Un dernier soin sur lequel nous appelons l'attention du viticulteur, c'est de ne jamais opérer dans les vignes anthracnosées, les façons culturales par la rosée ou quand elles sont mouillées afin d'éviter la dissémination des gouttes d'eau susceptibles de favoriser la propagation de la maladie.

Il va sans dire que les coupes de taille de rameaux atteints seront exclues soigneusement comme boutures ou comme greffons.

Jean D'ARNAUDS,
Professeur d'agriculture.

Je voudrais du Sulfate d'Ammoniaque blanc

Sous ce titre, un de mes collègues et ami, M. Bailey, publiait récemment en Bretagne un article fort intéressant, que je me vois dans l'obligation de reprendre et de commenter ici, car il est malheureusement d'actualité dans notre département.

Au cours des conférences agricoles, sur les marchés, dans les expositions, nous avons plaisir à constater combien l'instruction des cultivateurs s'est développée ces dernières années. Les efforts conjugués des Services agricoles départementaux, des Chambres d'Agriculture et des organisations professionnelles, l'effort continu de la propagande agricole, ont porté leurs fruits, et on peut dire aujourd'hui que l'immense majorité des cultivateurs a sur la question des engrais des notions s'appuyant sur des bases solides.

On s'étonnera donc à juste titre de voir les sursauts de routine qui président encore au choix de certains engrais. On sait que ce qui caractérise la valeur d'un engrais est sa teneur en éléments fertilisants et la forme de la combinaison chimique, indications qui sont données, selon la loi par l'étiquette. On trouve cependant couramment des gens qui acceptent de la marchandise sans étiquette, sans indication de dosage, et ces mêmes acheteurs, qui montrent ainsi leur ignorance, ne craignent pas de faire les difficultés, et s'inquiètent davantage de la couleur de la marchandise qui leur est vendue.

Chercher des histoires à son vendeur parce que le Sulfate d'ammoniaque qu'on lui a acheté est plus ou moins blanc, plus ou moins gris, c'est la faire preuve ou bien d'ignorance ou de mauvaise foi. Nul n'ignore aujourd'hui que le Sulfate d'ammoniaque, par exemple, qui est le plus sujet à des variations de couleur, pour des raisons de fabrication, a, à dosage égal d'azote, exactement la même valeur fertilisante, qu'il soit blanc de neige, gris ou gris foncé ou même coloré. Que les cultivateurs sachent donc qu'en faisant des difficultés pour la couleur de l'engrais, ils ont tort, car, loin de simplifier la question, ils la compliquent, et que cet état d'esprit se retrouve chez les vendeurs, qui eux-mêmes bouleversent le marché des engrais, en exigeant des usines des livraisons de couleur précise, chose qu'il est impossible de leur garantir.

Les cultivateurs qui ont visité ces temps-ci la Foire-Exposition de Nan-

PLANTATIONS

Betteraves
Choux

AVEC

ENGRAIS SALMON

La Nouvelle PRIMOSÉINE n° 2 1936

Rapide
Durable
Inimitable

Agence de NANTES :
PERSYN & BOUCAUD
28, Rue du Gué-Robert
Téléphone 114-86

les, ont pu voir dans le stand des engrais azotés, qu'à côté du Sulfate d'ammoniaque blanc, il est présenté également des sulfates gris, d'aspect belle qualité.

Dans un autre ordre d'idées, que l'Ammonitrate soit vert ou blanc, qu'il s'appelle selon l'usage : Ammonitrate, Calconitrate ou Nitrammo, ce qui importe seulement pour les cultivateurs est de savoir que l'Ammonitrate contient 15,50 % d'azote, moitié ammoniacal, moitié nitrique.

Le jour où les acheteurs en culture voudront bien adopter cet état d'esprit, le jour où les vendeurs qui les fournissent ne seront plus obligés de lutter entre eux pour des questions de présentation, d'un produit de même qualité, la question des engrais azotés sera bien simplifiée.

Nous concluons en disant ceci : Cultivateurs qui allez acheter des engrais pour vos plantations fourragères ou vos plantations sarclées ces jours-ci, lisez les étiquettes, exigez-en s'il n'y en a pas, demandez des factures; c'est votre droit d'abord, c'est votre devoir ensuite. Mais, lorsque votre négociant ou votre syndicat vendeurs scrupuleux et honnêtes, vous donnent un produit garanti, ne compliquez pas leur tâche sous prétexte que la couleur n'est pas la même que l'an dernier ou que la forme des grains ou la pulvérisation sont différents. On vous vend, avec beaucoup d'efforts pour vous bien servir, une marchandise contenant un élément fertilisant qui vous servira; cela seul compte.

Nous avions le devoir, nous propagandistes, de vous dire gentiment ces vérités.

P. de la GARANDIERE,
Ingénieur agricole.

Grands Réseaux des Chemins de Fer Français

AVIS

A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, les billets d'aller et retour délivrés à partir du mardi 26 mai 1936 seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au lundi 8 juin 1936 inclus.

Profitez de cette validité exceptionnelle pour passer en famille vos vacances de Pentecôte.

Contre le Doryphore et autres ennemis des cultures

Arsénates, poudres et insecticides divers pour plantations, cultures maraîchères, fruitières et autres. Nous consulter au Syndicat à Nantes.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

137. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser Robert Maurice, à Sainte-Luce (L.-I.).

83. — Très belles Griffes ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil » plants sélectionnés; nombreuses références et lettres de félicitations. M. Félix Jouis, Pierre-Percée, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

95. — A louer BORDERIE 6 hectares, terres et vignes. S'adresser au Syndicat.

98. — A louer FERME de 12 hectares, huit kilomètres de Nantes, à prix d'argent. Libre 1^{er} novembre 1936. S'adresser M. Jaricot, 15, rue Menou, Nantes.

99. — A vendre, environ 10.000 kilos de FOIN bonne qualité. S'adresser M. du Rusquec, Ligné (L.-I.).

100. — A vendre FAUCHEUSE « Joheton » deux chevaux, en bon état de marche, garantie. S'adresser au Syndicat.

101. — A louer pour le 11 novembre 1937, à deux kilomètres de Corsept, UNE FERME de 28 hectares, à demi-fruits ou à prix d'argent. Très bonnes terres à proximité des bâtiments et de la route. S'adresser à M. Héraudeau, à la Combarderie, Corsept, par Palmbeuf (L.-I.).

DEMANDES

183. — On demande UNE BONNE pour travailler chez jardinier. S'adresser à M. Béanger, la Petite-lande, Pont-Rousseau.

187. — FEMME, avec ses deux fils, demande ferme, ou herbage, pour la Toussaint prochaine. Bons certificats. S'adresser à Mme Pourrias, l'Aunay, Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire).

Sel dénaturé pour fourrages

28 francs les 100 kilos, logés en sacs neufs de 50 kilos, départ Batz et Le Pouliguen.

Nous consulter pour quantités supérieures à 2.000 kilos.

Destruction des Taupes

Fusées spéciales, très efficaces pour la destruction des taupes. La boîte, 12 francs. Transmettre les commandes au Syndicat.

Produits pour la Vigne

Sulfate de Cuivre

Sulfate français, par 100 kil. 127 »
Sulfate anglais, par 100 kil... 130 »

Lait de Cuivre

Remplaçant le sulfate de cuivre et la chaux pour le traitement de la vigne. S'emploie à la dose de 1 kilo par hectolitre d'eau.

Prix du sachet de 5 kilos à nos Bureaux à Nantes : 18 fr. 50.
Ou le sac de 100 kilos franco : 286 francs.

Bouillie Bordelaise

Bouillie à 60 (garantie à 15 % de cuivre), les 100 kilos franco gare :
En sacs de 50 kilos..... 164 fr.
En sacs de 25 kilos..... 169 »
En boîtes de 2 kilos, par caisse de 12 boîtes..... 187 »

Bouillies Cupriques « Muscadine »

Bouillies 15 % cuivre métal. Les 100 kilos :
En sacs de 25 ou 50 kilos... 160 fr.
En boîtes de 2 kilos..... 175 »

La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 3 fr. 75.

Bouillie Cupro-Arsénicale

Bouillie « Muscadine », titrant 13,5 % de cuivre métal et 2 % d'arséniate arsénieux. Les 100 kilos :
En fûts de 50 kilos..... 215 fr.
En boîtes de 2 kilos..... 260 »

La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 5 fr. 50.

Arséniate de Chaux

Marque « Calarsine », pour le traitement de la vigne et des arbres fruitiers (dose d'emploi 500 grammes par hectolitre de bouillie). La boîte de 2 kilos, 15 francs net, prise à nos Bureaux, Nantes.

Soufre Colloïdal

Marque « Sulsol ». Dose 1 kilo par barrique de bouillie bordelaise. Mélanger à l'emploi seulement. Le flacon de 1 kilo : 10 francs, pris à nos Bureaux, Nantes.

Marque « Collosoufre », nous consulter.

Produits Mouillants

Mouillant adhésif insecticide « Novémol ». Fait pénétrer les liquides dans les cocons et toiles de chenilles, cochyliis, eudémis; augmente l'adhérence et l'efficacité des bouillies. Prix : 16 fr. le bidon de 1 litre, au Syndicat à Nantes.

Savons

Croix d'O..... 240 »
G. H. B..... 220 »

Voire mari
répéteront tous deux, c'est vraiment
BON
BEAU
PAS CHER
LA
BELLE FERMIERE
12, R. J. ROUSSEAU, NANTES
SPÉCIALISTE DU VÉTÉMENT MASCULIN



Il n'y avait pas à discuter, le ton était péremptoire, et le Père Joaldy lui-même ne pouvait rien ajouter de plus... Tandis que Mitzi s'éloignait en comprimant ses sanglots, Myrty se leva pour accomplir l'ordre donné par la voix impérative du prince Milcza. Mais Karoly protesta, il ne voulait pas quitter Myrty...

— Moi, je le veux ! dit son père d'un ton sans réplique. Donnez-le-moi, mademoiselle, et servez-vous promptement, je vous prie, car Mitzi nous a retardés.

Il prit l'enfant sur ses genoux, l'entoura de ses bras en le couvrant d'un long regard... Et Myrty pensa qu'il avait saisi la première occasion venue pour enlever son fils à celle qui portait ombrage à sa jalouse tendresse paternelle.

VII

Quelques jours plus tard, comme Myrty, le soir, prenait congé de ses parents pour remonter dans sa chambre, la comtesse Zolanyi lui dit :

— Venez un instant chez moi, Myrty, j'ai à vous remettre quelque chose.

Myrty la suivit au premier étage, jusqu'au petit salon qui précédait sa chambre. La comtesse ouvrit un tiroir de son bureau et y prit un élégant porte-monnaie de cuir fauve.

— Le prince Milcza a réglé lui-même les émoluments qu'il vous doit en retour des services demandés par lui près de son fils, il m'a remis ceci pour vous...

Le teint de Myrty s'empourpra et,

d'un geste spontané, elle repoussa le porte-monnaie tendu vers elle.

— Non, je ne puis accepter !... Je reçois de vous la nourriture, l'abri de votre toit, c'est suffisant, et je ne veux pas être payée pour la distraction et le soulagement que je puis donner à ce pauvre petit malade... que je lui donne de tout mon cœur ! dit-elle avec émotion.

La comtesse la regarda avec une intense surprise.

— Mais, mon enfant, je ne comprends pas... Vous aviez accepté de remplacer auprès de mes enfants Fraulein Rosa, il avait été question entre nous d'émoluments, sans que vous ayez songé à refuser, tant la chose était naturelle. Rien n'est changé, puisque c'est près de Karoly, au lieu de Renat et de Mitzi, que vous êtes entrée en fonctions.

— Non, je ne puis considérer de la même manière... C'est un pauvre petit enfant malade et triste, près duquel je remplis une tâche de charité pour laquelle, il me paraît absolument impossible d'accepter de l'argent ! dit Myrty avec une sorte d'indignation.

— Quelle idée, Myrty !... En tout cas, cette tâche est assez lourde, votre sujétion assez grande pour que vous puissiez sans scrupule recevoir un dédommagement. Mon fils, s'il

exige beaucoup de ceux qui l'entourent, sait le reconnaître princièrement, vous en jugerez.

Elle essayait de mettre le porte-monnaie dans la main de Myrty. Mais la jeune fille recula avec un geste de dénégation énergique.

— Je vous le répète, c'est impossible, ma cousine !

— Myrty, que signifie cet entêtement ? s'écria la comtesse d'un ton mécontent. Vous ne pouvez refuser, il ne l'accepterait jamais...

— Vous lui direz mes raisons, ma cousine.

— Moi ! Moi !... Pensez-vous que, pour complaire à vos scrupules exagérés, je vais m'exposer à son mécontentement ? N'y comptez pas, mon enfant... oh ! pas un instant ! Il m'a dit très catégoriquement hier : « Je vous prie de remettre ceci à Mlle Elyani en remerciement de la distraction qu'elle donne à mon fils. »

Je l'ai fait, je suis en règle, le reste vous regarde. Faites-lui vos objections, si bon vous semble.

— Eh bien ! oui, je le ferai ! dit résolument Myrty.

La comtesse la regarda avec un peu de stupeur.

— Auriez-vous vraiment ce courage ? Je ne vous y engage pas, car, du moment où il a jugé opportun d'agir ainsi, il ne supportera pas que

vous vous élevez contre sa décision... En tout cas, Myrty, prenez ceci, vous vous arrangerez ensuite comme vous le voudrez, mais, ma responsabilité se trouvera déchargée.

Myrty prit le porte-monnaie et, aussitôt dans sa chambre, le mit dans un tiroir de son bureau. Il lui semblait que ce cuir souple et satiné lui brûlait les doigts... Ah ! comme l'orgueilleux magnat avait su trouver le moyen d'indigner une humiliation à celle qui avait le tort impardonnable d'être trop aimée de son enfant ! Comme il lui montrait nettement qu'elle n'était à ses yeux qu'une mercénaire, envers laquelle il était quitte en lui faisant remettre une grosse somme d'argent !

Oui, il était généreux !... princièrement généreux, comme l'avait dit sa mère !

L'amour-propre blessé se soulait dans l'âme de Myrty, il couvrait son visage d'une rougeur brûlante...

Elle leva tout à coup les yeux vers le crucifix dont les bras s'étendaient au-dessus de son lit et murmura :

— Mon Dieu, pardonnez-moi, je ne suis qu'une orgueilleuse !... Et peut-être, après tout, n'avait-il pas l'intention que je lui prête. Il m'a traitée comme il l'eût fait pour Fraulein Rosa, par exemple. Jamais il n'a

paru me considérer comme une parente... Mais, à cause même de l'affection que me porte ce pauvre petit Karoly, et que je lui rends si bien, je ne puis accepter d'être payée ainsi.

Elle s'approcha de la fenêtre ouverte et offrit son front à la fraîcheur du soir... Oui, elle lui rendrait cet argent, en lui expliquant ses raisons, et, s'il était vraiment un gentilhomme, il comprendrait son invincible répugnance à recevoir une rémunération en échange du tendre dévouement dont elle entourait Karoly.

Mais elle se demanda soudain avec quelque perplexité si elle trouverait le courage de parler en face de ce regard glacé, de cette physionomie hautaine et déconcertante.

Cependant, il le fallait. Allait-elle donc, comme tous ici, se laisser envahir par une crainte servile du mécontentement du prince Milcza ?... Ce soir, elle lui parlerait, quand elle quitterait Karoly dans le parc.

Malgré tout, la perspective de cet entretien la laissait soucieuse. Elle vit arriver l'après-midi avec appréhension, et, une fois près de Karoly, elle dut faire un effort pour concentrer son attention sur la lecture qu'elle faisait à l'enfant.

Cette lecture fut interrompue bien-

tôt par l'arrivée d'une troupe de tziganes qui venaient donner une aubade au petit prince. C'était un des grands plaisirs de Karoly, et son père le lui procurait fréquemment.

Le chef, un grand vieillard robuste, savait tirer de son violon des sons admirables. Aujourd'hui, il se surpassait encore, et Myrty, oubliant pour un instant son anxiété, écoutait, ravi, Karoly appuyait contre elle sa petite tête délicate, et, tous deux vêtus de blanc, le ravissant visage de Myrty éclairé par le reflet d'un rayon de soleil glissant sur les colonnes du temple, ils formaient le plus délicieux tableau qui se pût rêver.

Hadj et Lula, les lévriers, bondirent tout à coup dans la clairière... Le charme était rompu. Les musiciens s'interrompirent, et un voile parut tomber soudain sur le regard de Myrty.

Le prince Milcza s'avança, il congédia les tziganes en leur jetant quelques pièces d'or et s'assit près de son fils. Myrty constata d'un coup d'oeil que sa physionomie était plus sombre, plus dure que jamais. Le jour était vraiment mal choisi pour la communication qu'elle avait à lui faire.

(A suivre).

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Paris, le 27 mai.

BLÉS. — Clôture. — Tendence soutenue. Disponible, cote officielle, 92 ; courant, 93,75 payé ; prochain, 92 payé ; juillet, 95,75 payé ; août, 97,25-97 payés ; 3 d'août, 100 payé ; 3 d'octobre, 103,50 payé.

FARINES, SEIGES, ORGES et MAIS. — Tous incotés.

Voici les **Cours officiels** des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 28 mai.

Farine de froment..... 149
Blé libre nouveau..... 90
Avoines grises ou noires..... 86
Avoines bigarrées..... 82
Sarrasin Bretagne..... 97
Son bonne fabrication, région..... 52

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 22 mai

VEAUX : 498. — Le kilo sur pied : 4,20 à 6 fr. Moyenne, 5,10.
Pour la campagne, à déduire 0,80, donc moyenne 4,30.

BOEUF : 2. — Le demi-kilo net : Devant : 1re qualité, 2 à 2,75 ; 2e qual., 1,50 à 2 fr. ; 3e qual., 0,90 à 1,25. — Derrière : 1re qualité, 3,75 à 4,75 ; 2e qual., 2,50 à 3,50 ; 3e qual., 1,75 à 2,50.

MOUTONS : 169. — Le demi-kilo :

1re qualité, 6,75 à 7,25 ; 2e qual., 5 à 6 fr.
AGNEAUX. — Sans tarif.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé :
pressée..... 210
bottes..... 195
Foin pressé..... 210

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 27 mai.
Artichauts, les 12, 14 fr. — Asperges, la botte, 3 fr. 75. — Betteraves, les 12, 4 fr. — Carottes, le paquet, 1 fr. — Choux commes, les 16, 10 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Concombres, la pièce, 2 fr. — Cerises, le kilo, 5 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 50. — Haricots verts, le kilo, 15 fr. — Laitues, les 20, 8 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 2 fr. — Oignons, le kilo, 1 fr. 50. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Petits pois, le kilo, 1 fr. 25. — Romaines, les 12, 4 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 25. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 50. — Pommes de terre, le kilo, 1 fr. 25.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 27 mai.

POMMES DE TERRE
Les 100 kilos logés : Barbentane ou Cavillon, 130 ; Hyères, épiques : Palmopol, 114 à 115 ; Saint-Pol-de-Léon, 112 ; Saint-Malo, 130. Marchandise non lavée, 3 francs de moins.

OIGNONS. — Les vieux de Mazé, 50 à 55 francs, logé, départ. Oignons nouveaux d'Egypte, 105 à 115, suivant qualité.

LEGUMES SECS

Paris, le 27 mai.

On cote aux 100 kilos, logé, départ : Flageolets Nord, 285 ; Lingots Nord,

360. Cheveries Arnapon Dourdan extra, 560 ; bons, 480 ; ordinaires, 400. Plats Midi nature, 260 ; gros, 280 ; extra, 300.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.

Bulles haute densité, aux 100 kilos, départ Centre Ouest Nord :
Paille de blé, 7 à 9 ; d'avoine, 7 à 8 ; d'orge ou escourgeon, 7 à 7,50. Foin, 16 à 22 ; Luzerne, 22 à 23 ; Trèfle, 14 à 14,50.

Cours des Vins

Muscadet 1934..... 270 à 300

Muscadet 1935..... 375 à 425

Gros-Plant..... 125 à 175

Seibel et Otello..... 150 à 175

Noah (suivant degré)..... 100 à 120

Poil angora

Cours actuel : 120 francs le kilo, pour le poil Angora blanc, 1re qualité.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Boeuf. 1re catégorie, 6 à 11 fr. ; 2e catégorie, 1,50 à 2 fr. ; 3e catégorie, 0,50 à 1,50.

Veau. 1re catégorie, 5,50 à 9 fr. ; 2e catégorie, 4,50 à 5 fr. ; 3e catégorie, 3 à 4 fr.

Mouton. 1re catégorie, 9 à 10 fr. ; 2e catégorie, 7 à 8,50 ; 3e catégorie, 3,50.

Porc. — 4 fr. à 7 fr. 25.

Beurre. — 5 à 6 fr.

Œufs. — La douzaine : 3,25 à 3,50.

Poulets. — 8 à 9 fr.

Lapins. — 5 à 6 francs.

ANCIENS

Poulets, le demi-kilo, 5,50-6 fr. ; canards, 2,50-3 fr. ; pigeons, la couple,

8-10 fr. ; lapins, la pièce, 1,50-2 fr. ; œufs, la douzaine, 2,50-2,75 ; beurre, le demi-kilo, 4,50-5 fr. ; Vaux, le kilo, 4,50-5 fr. ; porcs, 5-5,35 ; porcs de lait, 120-125 fr.

CANDÉ, 25 mai.

Blé, 85-90 fr. les 100 kilos ; orge, 80-85 fr. ; avoine, 85-90 fr. ; Paille, 200-220 fr. ; la coupe, paille, 25-34 fr. ; la couple, canards, 22-30 fr. ; la couple, pigeons, 8 à 10 fr. ; la couple, lapins, 8 à 12 fr. ; la pièce, œufs, la douzaine, 3 fr. ; beurre, de 4,25 à 4,50 la livre. Porcs gras, le kilo, 5-5,50 ; porcs maigres, 5-5,30 ; porcelains, 90-100 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

27 mai.

Blé, 89 à 90 fr. ; avoine, 90 à 95 fr. ; seigle, 72 à 75 fr. ; orge, 90 à 95 fr. ; sarrasin, 90 à 95 fr. ; farine, 145 à 150 fr. ; son, 55 à 60 fr.

Les 500 kilos : paille de blé, 110 à 115 fr. ; paille d'avoine, 95 à 100 fr. ; foin, 90 à 92 fr.

Cidre ordinaire, 120 à 125 fr. ; première qualité, 135 à 140 fr. ; droits en sus.

Beurre ordinaire le kilo, 8 à 8,50 ; beurre fin, 10 à 10,25 ; œufs, la douzaine, 2,75 à 3,50 ; poulets, la pièce, 9 à 12,50 ; canards, 12 à 13 fr. ; lapins, 8 à 13 fr. ; bœufs quatre dents, 2,900 à 3,100 fr. ; six dents, 3,200 à 3,500 fr. ; la paire : bœufs gras, 2,60 à 3 fr. le kilo ; vaches laitières ou amouillantes, 1,500 à 1,700 fr. ; vaches grasses, 1,75 à 2,10 le kilo ; génisses grasses, 2,90 à 3,25 ; génisses, la pièce, 1,000 à 1,300 fr. ; veaux de lait, 3,50 à 4 fr. le kilo ; moutons, 4 à 4,50 ; porcs de lait, 95 à 110 fr. ; porcs maigres, 150 à 200 fr. ; porcs gras, 5,30 à 5,40 le kilo ; agneaux, 5,75 à 6 fr. le kilo.

BLAIN, 26 mai.

Blé à la culture, 90 fr. ; farines, 148-150 fr. ; sons, 58 à 60 fr. ; avoines, 85 à 94 fr. ; seigle, 74 à 76 fr. ; orge, 76 à 78 fr. ; sarrasin, 95 à 100 fr. — Paille, 105 à 110 fr. les 500 kilos ; foin, 100 à 105 fr. — Beurre de lait, 6 à 7 fr. la livre ; beurre ordinaire, 5,50 à 5,75 ; œufs, 2,50 à 2,75 la douzaine ; lait, 1 fr.

LA ROCHE-BERNARD

Froment rouge, 100 fr. ; blanc, 95 fr. ; avoine, 88 fr. ; blé noir, 92 fr. ; seigle, 82 fr. ; orge, 76 fr. ; Foin, les 500 kilos, 100 fr. ; paille, 110 fr. ; Poulets, la couple, gros 40 à 48 fr. ; moyens 30 à 38 fr. ; petits 15 à 25 fr. ; canards, la pièce, 12 à 14 fr. ; œufs, 28 à 32 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 18 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 2,25 à 2,40 ; taureaux, 2 à 2,10 ; vaches, 2 à 2,10 ; moutons et agneaux, 5 à 6 fr. ; porcs gras, 4,80 à 5 fr. ; courants, 190 à 240 fr. ; porcelets de six semaines à trois mois, 90 à 180 fr. ; Cidre, 130 à 150 fr. la barrique (droits de circulation en sus) ; au détail, 1 à 1,05 le litre. — Pommes de terre nouvelles, 1,90 à 2 fr. le kilo.

NOZAY

25 mai.

La couple : Poulets jeunes, 17 à 25 fr. ; poulets vieilles, 14 à 20 fr. ; gémeaux, 6 à 6,50 ; lapins, la pièce, 8 à 13 fr. ; beurre en gros, le kilo, 9 fr. ; au détail, 10 à 10,50 ; œufs, 2,50.

Le kilo sur pied, animaux de boucherie bonne qualité : génisses lourdes, 2,75 à 3 fr. ; bœufs, 2,60 à 2,80 ; taureaux, 2,10 à 2,30 ; vaches, 1,75 à 2,10 ; veaux, 4,50 à 4,75 ; moutons vieux, 4 à 4,25 ; agneaux, 5,75 à 6 fr. ; porcs gras, 5,25 à 5,30.

Porcelains six à huit semaines, 90 à 110 fr. ; porcelains de deux à trois mois, 120 à 160 fr. ; courants trois à quatre mois, 170 à 220 fr. ; jeunes truies adultes, 190 à 240 fr. ; suivant poids et qualité.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 45 à 48 fr. ; moyens 40 à 45 fr. ; petits 35 à 40 fr. ; œufs, la douzaine, 2,40 à 3 fr. ; beurre, la livre, 5,50 à 5,75.

Veau, le kilo sur pied, 4,50 à 5,50.

CLISSON

Blé, 90 fr. ; farine, 145 fr. ; avoine, 95 fr. ; blé noir, 100 fr. ; son, 55 fr. ; mais semence, 105 à 110 fr. ; Paille, les 500 kilos, 115 fr. ; Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr. ; moyens 28 à 34 fr. ; petits 26 à 27 fr. ; lapins, la pièce, 8

LA ROCHE-BERNARD

Froment rouge, 100 fr. ; blanc, 95 fr. ; avoine, 88 fr. ; blé noir, 92 fr. ; seigle, 82 fr. ; orge, 76 fr. ; Foin, les 500 kilos, 100 fr. ; paille, 110 fr. ; Poulets, la couple, gros 40 à 48 fr. ; moyens 30 à 38 fr. ; petits 15 à 25 fr. ; canards, la pièce, 12 à 14 fr. ; œufs, 28 à 32 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 18 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 2,25 à 2,40 ; taureaux, 2 à 2,10 ; vaches, 2 à 2,10 ; moutons et agneaux, 5 à 6 fr. ; porcs gras, 4,80 à 5 fr. ; courants, 190 à 240 fr. ; porcelets de six semaines à trois mois, 90 à 180 fr. ; Cidre, 130 à 150 fr. la barrique (droits de circulation en sus) ; au détail, 1 à 1,05 le litre. — Pommes de terre nouvelles, 1,90 à 2 fr. le kilo.

NOZAY

25 mai.

La couple : Poulets jeunes, 17 à 25 fr. ; poulets vieilles, 14 à 20 fr. ; gémeaux, 6 à 6,50 ; lapins, la pièce, 8 à 13 fr. ; beurre en gros, le kilo, 9 fr. ; au détail, 10 à 10,50 ; œufs, 2,50.

Le kilo sur pied, animaux de boucherie bonne qualité : génisses lourdes, 2,75 à 3 fr. ; bœufs, 2,60 à 2,80 ; taureaux, 2,10 à 2,30 ; vaches, 1,75 à 2,10 ; veaux, 4,50 à 4,75 ; moutons vieux, 4 à 4,25 ; agneaux, 5,75 à 6 fr. ; porcs gras, 5,25 à 5,30.

Porcelains six à huit semaines, 90 à 110 fr. ; porcelains de deux à trois mois, 120 à 160 fr. ; courants trois à quatre mois, 170 à 220 fr. ; jeunes truies adultes, 190 à 240 fr. ; suivant poids et qualité.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 45 à 48 fr. ; moyens 40 à 45 fr. ; petits 35 à 40 fr. ; œufs, la douzaine, 2,40 à 3 fr. ; beurre, la livre, 5,50 à 5,75.

Veau, le kilo sur pied, 4,50 à 5,50.

CLISSON

Blé, 90 fr. ; farine, 145 fr. ; avoine, 95 fr. ; blé noir, 100 fr. ; son, 55 fr. ; mais semence, 105 à 110 fr. ; Paille, les 500 kilos, 115 fr. ; Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr. ; moyens 28 à 34 fr. ; petits 26 à 27 fr. ; lapins, la pièce, 8

MACHECOUL

Blé, 98-100 fr. ; avoine, 92-95 fr. ; blé noir, 105-110 fr. ; seigle, 60-65 fr. ; orge, 55 à 58 fr. ; Foin, les 500 kilos, 75-85 fr. ; paille, 65-70 fr. ; Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr. ; moyens 25 à 28 fr. ; petits 20 à 24 fr. ; canards, la pièce, 9 à 10 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 14 fr. ; œufs, la douzaine, 2,25 à 2,50 ; beurre, le demi-kilo, 4,25-5,25 ; porcs, le kilo, 4,50-5 fr. ; porcs de lait, 110-160 fr.

BOURGNEUF-EN-RETZ

Blé, 82 à 85 fr. ; avoine, 58 à 60 fr. ; orge, 55 à 58 fr. ; Foin, les 500 kilos, 55 à 58 fr. ; paille, 50 à 52 fr. ; Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr. ; moyens 25 à 28 fr. ; petits 20 à 24 fr. ; canards, la pièce, 9 à 10 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 14 fr. ; œufs, la douzaine, 2,25 à 2,50 ; beurre, le demi-kilo, 4,25 à 5,25.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

DOCKS de l'Ouest

St^e A^m d'alimentation et d'approvisionnement - Magasins Bleus
600 Succursales dans 10 départements

RECLAME DE JUIN

EPICERIE

HARICOTS verts, très fins	au lieu de 5 25, la grande boîte	4 75
HARICOTS verts, très fins	— 3 25, la 1/2 boîte	2 95
FILETS de Maquereaux à l'huile	1/4 boîte 22 m/m	1